

Horaires de la station biométrique : passeports et cartes d'identité

L'établissement d'un titre d'identité est **sur rendez-vous** selon les horaires ci-dessous :

Lundi : 9h-11h
Mardi : 9h-11h/14h45-17h15
Mercredi : 9h-11h30
Jeudi : 14h45-17h15
Vendredi : 9h-11h/14h45-17h15

Bibliothèque

Place de l'Église Notre-Dame
Tél. : 02.43.76.92.98

Lundi : 16h30-18h
Mercredi : 10h-12h / 14h-17h
Samedi : 10h-12h

La Poste

42 Grande Rue - 72450 Montfort-le-Gesnois
Tél. : 02.43.54.81.90

Ecole maternelle publique P. KERGOMARD

Mme DENECHERE : 02.43.76.71.59

Ecole élémentaire publique « Les Tilleuls »

Mme LECOURT : 02.43.76.70.85

Ecole Privée Sainte-Adélaïde

Mme AUBRY : 02.43.76.70.06

Multi-accueil

Tél. : 02.43.89.87.96

Médecin : appeler le 15

Infirmier(e) de garde : M. Joao FERREIRA
Tél. : 06.59.49.28.41

Pharmacie : Service de garde - 0825 12 03 04
17 Rue du Haras - 72450 Montfort-le-Gesnois
Tél. : 02.43.76.70.17

Vie paroissiale

La messe anticipée du samedi soir *est généralement célébrée* à Montfort :

► de Pâques à la Toussaint à **18h30** à **Notre-Dame**

► de la Toussaint à Pâques à **18h00** à **Saint-Gilles**

Presbytère de Montfort :

5 Place Notre-Dame - 72450 Montfort-le-Gesnois
Tél. : 02.43.76.70.67

Prêtre : Père François BAILLY

Permanences : Samedi de **10h00 à 12h00**

Pour contacter le prêtre :

02.43.89.00.43 / bailly-f@wanadoo.fr

Messe à la résidence Amicie (17h)

Gendarmerie de Saint-Mars-la-Brière

02 allée de la forêt - 72470 Saint-Mars-la-Brière
Tél. : 02.43.89.70.04

Lundi au samedi : 8h-12h / 14h-18h

Dim. et jours fériés : 9h-12h / 15h-18h

Gendarmerie de Connerré

30 Avenue Carnot - 72160 Connerré

Tél. : 02.43.89.00.01

Lun. : 14h à 18h, merc, sam. : 8h-12h / 14h-18h

les jours fériés de 9h-12h / 15h-18h

<http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/>

Centre Aqualudique Sittellia

Tél. : 02.43.54.01.70

Consulter tous les horaires sur le site internet :

<http://sittellia.fr>

Déchèterie « L'Ouserie » de St-Mars-la-Brière

Tél. : 02.43.82.96.41 - www.syvalorm.fr

Horaires d'hiver à compter du 5 oct. 2020

Lundi : 14h-17h30

Mardi : 9h-12h

Mercredi : 14h-17h30

Jeudi : Fermé

Vendredi : 9h-12h/14h-17h30

Samedi : 9h-12h/14h-17h30

Prochaine collecte des ordures ménagères et des sacs jaunes : 20 novembre 2020

Mairie de Montfort-le-Gesnois

MAIRIE 02.43.54.06.06

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi et samedi : 9h-12h
Mar, Jeu, Ven : 9h-12h / 14h45 - 17h45
Mercredi : 9h-12h30

Site : <http://www.montfort-le-gesnois.fr>

Adresse courriel : mairie@montfortlegesnois.fr



BULLETIN
D'INFORMATION

N°44 du 13 novembre 2020

Balavage mécanique

Le prochain balayage mécanique aura lieu le **jeudi 19 novembre 2020**. Nous vous remercions de bien vouloir décaler votre véhicule la veille du passage afin qu'il soit effectué correctement. Nous vous remercions de votre compréhension.

DRIVE CLICK AND COLLECT



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



MONTFORT-LE-GESNOIS

Votre bibliothèque municipale n'est pas accessible pendant le confinement, mais reste disponible via le Drive, Click and Collect.

Pour en bénéficier, c'est très simple, contactez Muriel, votre bibliothécaire, au 02 43 76 92 98 le lundi matin ou le jeudi, une liste de livres sera mise en ligne sur notre site internet : www.montfort-le-gesnois.fr.

Vous pouvez également faire vos demandes à l'adresse mail : bds@montfortlegesnois.fr

Prenez rendez-vous et passez chercher vos livres (dans le respect des gestes barrières) les lundis après-midi, les mercredis et les samedis matin.

Au retour, les livres seront mis en quarantaine pour désinfection, la sécurité est notre priorité.

Guide des mesures d'urgence économiques

Dans le cadre du nouveau confinement, la Préfecture de la Sarthe met à disposition des acteurs économiques un guide concis résumant les principales mesures d'urgence visant à les soutenir. Ce guide comprend des liens vers les formulaires de demande ou les sites internet susceptibles d'apporter des informations complémentaires.

Si une personne ne trouvait pas, après consultation du guide, des liens indiqués, et/ou du numéro d'appel national (0806 000 245), de réponse à sa question, une boîte mail fonctionnelle pref-economie-relance@sarthe.gouv.fr a été créée et sera active dès la semaine prochaine.

Retrouvez ce guide en téléchargement sur le site internet de la commune sur la page d'accueil en actualités et en continu dans la partie droite « informations ».



www.montfortlegesnois.fr

Soutien aux commerçants

Afin de soutenir nos commerçants Montgesnois, la commune met en ligne sur son Facebook et sur son site internet les informations relatives aux solutions proposées par vos commerçants.

Retrouvez ces informations sur notre site internet soit en lien rapide sur notre page d'accueil dans la partie « informations » ou directement dans l'onglet « vie économique / soutien aux commerçants Montgesnois ».

RESTAURANT SCOLAIRE

Menus de la semaine du lundi 16 novembre au vendredi 20 novembre 2020

Choix des maternelles soulignés

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
<u>Betteraves vinaigrette</u> Salade de maïs	<u>Repas à thème : l'Allemagne</u>	Salade de blé	<u>Carottes râpées vinaigrette</u> Salade de crudités	<u>Repas végétarien :</u> <u>Salade verte et croûtons</u>
Cuisse de poulet rôti	Soupe allemande Saucisse	Sauté de porc à l'andalouse	Emincé de bœuf à la forestière	Salade verte aux noix
Petits pois	Chou et pommes de terre vapeur	Gratin de légumes	Haricots verts	Riz cantonnais végétarien
Fromage	Emmental	Fromage	Fromage	Fromage
Corbeille de fruits	Käsekuchen	Corbeille de fruits	<u>Crème dessert</u> Mousse au chocolat	<u>Compote de pommes</u> Compote de fruits

Relais Assistants Maternels intercommunal (RAMi)

Le Relais Assistants Maternels intercommunal (RAMi) est un service gratuit à destination des parents, des futurs parents, des enfants ainsi que des assistants maternels agréés du Gesnois Bilurien.

Il se déploie en 2 grandes missions :

- Un lieu d'animation par l'organisation de matinées jeux et rencontres en itinérance, de temps festifs ponctuels, de soirées de professionnalisation à destination des assistants maternels pour rompre l'isolement, échanger sur les pratiques et participer à l'observation de l'enfant.
- Un lieu ressource par la diffusion d'informations sur les droits et les obligations en tant que parents employeurs et assistants maternels, accompagner les familles dans leur recherche de mode d'accueil, soutenir la professionnalisation des assistants maternels lors de permanences administratives

Le RAMi mène un travail de partenariat auprès d'acteurs locaux (mairies, médiathèques, théâtres, associations, services internes CDC...).

Dans sa mission d'information aux familles, le service dispose notamment d'une **liste actualisée des assistants maternels agréés du territoire Gesnois Bilurien**.

Pour obtenir la liste actualisée des assistants maternels agréés sur notre territoire :

- ▶ en suivant le lien : <https://www.cc-gesnoisbilurien.fr/famille/ram/>
- ▶ en contactant : rami@cc-gesnoisbilurien.fr ou le 02.21.76.08.49

Enedis : coupure d'électricité

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins des administrés, des travaux seront effectués sur le réseau électrique entraînant une coupure de courant le :

Jeudi 19 novembre de 8h45 à 13h15

Les lieux impactés sont :

- Lieudit « Le Muguet »
- Rue de la Croix Blanche
- Lieudit « Le Mimosa »
- Route de Fatines
- 12 et 26 Avenue de la Libération
- 1, 2 au 6 Chemin du Pavillon
- Route de Saint-Corneille

Dans le cas où vous resteriez sans électricité après la période indiquée, vous pouvez joindre le service dépannage au : 09 726 750 72.

Gel arboricole : comment se faire indemniser

Le ministère de l'agriculture et de l'alimentation a reconnu le caractère de calamité agricole aux dommages subis par les agriculteurs de la Sarthe lors de la période de gel du 5 au 6 mai 2019.

A ce titre, les agriculteurs Montgesnois qui souhaiteraient demander une indemnisation des pertes sur pommiers à cidre et/ou à jus peuvent compléter les Cerfa n°13681et 13951-02 ainsi que les annexes.

Les demandes d'indemnisations des exploitants agricoles devront être correctement remplies et signées (signature manuscrite de tous les associés en cas de sociétés). Ces demandes sont à envoyer par voie postale à la DDT de La Sarthe :

DDT de LA SARTHE
Service d'Économie Agricole
Calamités Agricoles
19 Boulevard Paixhans
CS 10013 - 72042 LE MANS Cedex 9

Les documents sont téléchargeables sur notre site internet dans la zone actualités.

Communauté de communes du Gesnois Bilurien : Les services qui restent ouverts pendant le confinement

Suite à ce nouveau confinement, la Communauté de Communes du Gesnois Bilurien garanti le maintien d'un service public pour ses habitants. Les bureaux à Montfort-le-Gesnois restent ouverts mais uniquement sur rendez-vous.

En effet, l'accueil physique des habitants, au siège à Montfort-le-Gesnois est maintenu mais uniquement sur rendez-vous. Il faut donc appeler le standard au 02.43.54.80.40 et obtenir une confirmation écrite. Celle-ci vous sera utile pour votre déplacement.

Pour rappel, le siège est ouvert le lundi (10h-12h) ainsi que le mardi et jeudi (14h-17h). Le standard téléphonique reste, quant à lui, ouvert tous les jours.

Les services de la petite enfance et de l'enfance jeunesse restent ouverts.

L'accueil du RAMi (Relais Assistants Maternels intercommunal), situé à Connerré, est maintenu mais, là aussi, uniquement sur rendez-vous à prendre au 02.21.76.08.49 ou par mail rami@cc-gesnoisbilurien.fr. Les ateliers « jeux et rencontres » sont, en revanche, suspendus.

Le service s'emploiera à maintenir le contact avec les assistantes maternelles du territoire et à limiter leur isolement professionnel.

Les 4 multi-accueil (Connerré, Lombron, Montfort-le-Gesnois et St-Corneille) fonctionnent normalement, avec un protocole renforcé.

Les accueils périscolaires sur les communes restent ouverts de même que les mercredis-loisirs (sur les sites habituels) avec un protocole sanitaire renforcé. Pour rappel, le port du masque est obligatoire pour les enfants de plus de 6 ans.

Les locaux jeunes de Lombron et Savigné-l'Évêque, restent également ouverts les mercredis après-midi selon le protocole sanitaire renforcé.

Ce qui ferme...

Les espaces publics numériques sont fermés au public. Un accueil téléphonique est maintenu au 02.43.27.29.41 pour l'EPN de Savigné-l'Évêque et au 02.43.82.45.22 pour l'EPN de Connerré.

L'école de musique est aussi fermée. Des cours à distance seront assurés par les enseignants aux jours et heures habituels.

Enfin, la piscine Sittellia à Montfort-le-Gesnois est fermée depuis le 30 octobre. Quelques cours sont programmés à distance via le Facebook de la piscine : www.facebook.com/sittellia

Autorisations de déplacement

Les personnes souhaitant venir au siège devront avoir un rdv confirmé par écrit. Sans cette confirmation écrite, leur déplacement ne sera pas valable. Vous devez également avoir en votre possession l'autorisation de déplacement en cochant la case « Convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public ».

Contact: Communauté de Communes Le Gesnois Bilurien
Parc des Sittelles - 72450 Montfort-le-Gesnois - Tél. : 02.43.54.80.40
www.cc-gesnoisbilurien.fr / www.facebook.com/legesnoisbilurien
Ouvert le lundi : 10h-12h / Mardi jeudi : 14h-17h

Aidasinistre

AIDE AUX VICTIMES DE SINISTRES

Vous êtes victime d'un sinistre, matériel ou corporel, www.aidasinistre.fr vous met en relation avec une Association, un Juriste, un Expert d'Assurés ou un Psychologue Clinicien, pour vous aider.

Que vous soyez Particulier, Artisan, Commerçant, Profession Libérale, Exploitant Agricole, Entreprise ou Collectivité.



**Ne restez pas seul(e),
AIDASINISTRE.FR vous
apporte l'aide dont vous
avez besoin.**

FAIRE FACE ENSEMBLE



SAS Aidasinistre,
Siret N°850 456 526 00027, RCS Blois
ÉCOPARC d'Affaires, Domaine de Villemorant
41210 NEUNG-SUR-BEUVRON